

Rapport de jury d'admission

Concours interne d'assistant ingénieur de recherche et formation
BAP J gestion et pilotage
Emploi type : Assistant en gestion financière et comptable

Session 2018

1) Présentation de l'épreuve

L'épreuve d'admission consiste en un entretien avec le jury d'admission basé sur la reconnaissance des acquis de l'expérience et visant à apprécier notamment la personnalité du candidat, sa motivation et ses capacités à exercer les missions attribuées aux assistants ingénieurs de recherche et formation.

L'épreuve débute par un exposé du candidat, d'une durée de 5 minutes maximum, présentant son parcours et les acquis de son expérience professionnelle, notamment les principales missions exercées et les compétences mises en œuvre ainsi que ses éventuelles fonctions d'encadrement.

L'entretien se poursuit par un échange entre le candidat et les membres du jury portant sur les connaissances générales d'une part, et sur les compétences et aptitudes professionnelles acquises par le candidat d'autre part.

2) Phase préparatoire du jury

Les membres du jury se sont réunis une heure avant l'épreuve d'admission, afin de la préparer. Les règles relatives au fonctionnement et à la confidentialité ont été rappelées.

Le jury disposait du dossier constitué par le candidat, un curriculum vitae et une lettre de motivation établis conformément au modèle disponible sur le site internet du ministère de l'enseignement supérieur dédié aux inscriptions.

Pendant une première partie, le jury s'est consacré à la lecture du dossier du candidat pour mieux appréhender sa situation.

Puis dans une seconde partie, il a souhaité concevoir cet exercice comme un véritable dialogue avec le candidat à partir de l'exposé réalisé par celui-ci, en en appréciant le contenu et la forme, en le questionnant sur son parcours au vu de son expérience professionnelle et en s'assurant de l'adéquation à la fiche de poste et à l'emploi type. Il a établi un barème selon une grille de notation : Exposé sur 7 points, expérience professionnelle sur 5 points et adéquation à l'emploi sur 8 points.

3) Déroulement de l'épreuve et attente du jury

Le jury n'a reçu qu'un seul candidat à l'épreuve d'admission.
Celui-ci a été reçu à 10h et l'entretien s'est bien déroulé.

Le candidat a fait un exposé clair et synthétique, autour de 3 axes.
L'échange avec le jury a permis d'appréhender ses compétences techniques et managériales.
Le jury attendait plus d'expression de la part du candidat sur ses motivations. Celles-ci n'apparaissent pas assez définies et construites.

Il est conseillé aux candidats d'appréhender les compétences attendues dans l'emploi type, les évolutions de carrière liées. Au regard de cette fiche type, les compétences managériales et la motivation doivent être développées et argumentées. La mise en situation est un bon exercice pour appréhender les compétences du candidat dans ces domaines.

Le jury trouve dommage que les candidats sélectionnés lors de l'épreuve d'admissibilité ne participent pas ensuite à l'épreuve d'admission.

Gilles BRONDY
Président du jury

